

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie du Domaine Inc.	Numéro de permis 2014736	Date d'inspection Le 25 novembre 2025	
Nom de l'établissement Garderie du Domaine Inc.		Numéro de téléphone (506) 735-1619	
Adresse 100 avenue Fraser Edmundston NB E3V 1Z8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (v) une copie de la vérification de son casier judiciaire ou de la vérification de ses antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas.	24(1)(c)(v)	05 déc. 2025	
Commentaires : Manque le renouvellement pour l'un des membres du personnel. Un courriel me sera envoyé lorsque reçu.			
Commentaires généraux			
Lors de ma visite non planifiée en après-midi, j'observe la conformité pour le ratio de tous les groupes d'âge présent. De plus, les enfants en bas âge ne sont pas mélangés avec un autre groupe d'âge. Les éléments suivants sont observés durant ma visite : - Les exigences d'affichage sont : la routine quotidienne, le menu pour les collations et du diner, les procédures d'évacuation, le nom et le numéro de téléphone pour les personnes contact, allergies qui constituant un danger de mort ainsi que le permis et le dernier rapport d'inspection, - Vérification de 1 nouveau dossier et des mises à jour pour les membres du personnel. - Vérification de 10 dossiers pour les enfants de 0-5 ans ainsi que les consentements signés. Observation de la sieste, des changements de couche, de la collation fournie par la garderie (biscuits et wowbutter) et du départ de plusieurs enfants d'âge préscolaire.			

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 novembre 2025

Date

original signé par
Isabelle Cyr

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 novembre 2025

Date